

PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 25 DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026
DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2023 A 19H00

Date de la convocation : 18/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à 19 heures, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GIROD Louis, Maire.

Présents : M. GIROD Louis, Maire

M. VIEILLE-MECET Fabien, M. CLAUDET Laurent, Mme BRESSAND Jennifer, Adjoint

MMES FAIGNEZ Pascale, GARNIER Corinne, GUIGNARD Chantal, Conseillères municipales,

Excusés : Mme GRENON Justine Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme BRESSAND Jennifer,

M. BAUDIN Mathieu, Conseiller municipal, a donné pouvoir à M. GIROD Louis.

Secrétaire de séance : Mme BRESSAND Jennifer

Ordre du jour de la séance n° 25 :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 24 du 22 juin 2023

2. Administration générale.

- Renouvellement du contrat de Laura Akkus le 01/10/2023
- Référent déontologue des élus : délibération nécessaire

3. Bâtiments publics et patrimoine.

- Maison Comte : audits énergétique et assainissement : Diagnostics envoyés au notaire
- Salle culturelle polyvalente : réponse à donner à la CFD
- Église : inauguration éventuelle le 30/06/2024 suite aux travaux.
- Nettoyage façade mairie et mur d'entrée de la cour : devis reçu
- Salle des fêtes : audits SYDED et France-Écologie-Solidaire
- SYDED : Groupement de commandes

4. Bois et forêts

- Renouvellement certification PEFC : délibération nécessaire

5. Jeunesse, sports, vie associative.

- Cartes avantages jeunes : délibération nécessaire
- Tour du Mont Blanc en tandem : demande de subvention
- Repas des seniors : goûter de Noël

- Église : inauguration éventuelle le 30/06/2024 suite aux travaux.

Le maire indique que plusieurs personnes de l'AREB ont suggéré l'inauguration de l'église, la date du 30 juin 2024 a même été avancée ...

Il rappelle l'historique de ce chantier et les problèmes rencontrés à savoir :

L'architecte qui nous a lâchés complètement et qui a contraint la commune à faire face aux problèmes qui ne manquaient pas de se présenter.

En conséquence, cela ne s'est pas toujours bien passé avec les entreprises, voire mal avec certaines ...

L'entreprise principale de ce chantier, Pateu Robert est devenue Vinci (l'énorme groupe que tout le monde connaît) et les rapports se sont tendus.

Il y a eu un certain nombre de départs de cette nouvelle entité dont la conductrice de travaux qui était le lien entre la société et la mairie.

L'abandon de l'architecte a été la source de doutes sur la sincérité des travaux de l'entreprise qui n'avait plus de contrepouvoir ...

Au final, les seules personnes avec lesquelles il n'y a pas eu de problème sont MM. Bulle et Micol qui ont fait une restauration intérieure alors que les travaux d'ampleur portaient sur l'extérieur.

Après discussion et compte tenu de cette situation, il apparaît à l'ensemble des élus qu'une inauguration à laquelle les entreprises ne seraient pas présentes n'est de fait pas réalisable.

Par contre, les élus proposent d'exposer le tableau Sainte Agathe à la fin des travaux de restauration de Naomi Tosseri. Il serait très intéressant d'y associer la présentation des restaurations de MM. Bulle et Micol qui seraient invités pour expliquer leurs travaux sur la chaire à prêcher, le baptistère et les vitraux.

A l'unanimité, il est décidé de communiquer à l'AREB cette réponse et cette proposition.

- Nettoyage façade sud de la mairie et murs d'entrée de la cour : devis reçu

Le maire indique qu'une entreprise locale a transmis un devis concernant la façade sud de la mairie.

Les travaux prévus incluent le nettoyage haute pression, la pulvérisation d'un antimousse, le rebouchage des fissures, l'application d'une couche de fixateur et de 2 couches de peinture.

Les murs d'entrée et les piliers de la cour de la mairie bénéficieront d'un nettoyage haute pression suivi d'une pulvérisation d'un antimousse et d'un hydrofuge.

Le devis pour l'ensemble s'élève à 6 316€ HT. A l'unanimité, le conseil valide ce devis.

- Salle des fêtes : audits SYDED et France-Écologie-Solidaire

Le Maire présente au conseil 3 versions des audits. Au vu des résultats, il est décidé de prévoir une réunion uniquement sur le sujet.

- SYDED : Groupement de commandes

Le SYDED propose aux communes une adhésion à un service d'éclairage public qui selon ce syndicat, permettrait aux communes de maîtriser les coûts, les délais et la qualité des interventions.

Mais l'adhésion au service est facturée 20 € par point lumineux ce qui nous semble relativement onéreux.

Le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

4. Bois et forêts

- Renouvellement certification PEFC : délibération nécessaire

Il convient de prendre une délibération pour le renouvellement de cette certification qui garantit le bon déroulement des ventes de bois. Le conseil donne son accord pour le renouvellement.

➤ Stratégie de transition énergétique du Gouvernement

Cela concerne l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Des zones dites « zones d'accélération » peuvent être définies afin que des projets puissent y être implantés. Dans ce cadre, l'État aiderait les communes qui s'inscrivent dans ce schéma.

➤ EDF : Modification des puissances souscrites

Un courrier d'EDF nous informe que notre puissance souscrite actuellement est de 4,5 kVA. La nouvelle puissance proposée par Enedis est de 3,7 kVA soit 17,7% de réduction. L'extinction d'un lampadaire sur 2 dans la rue Laurent Troutet n'est sans doute pas étrangère à cette réduction.

➤ Médaille d'Honneur pour M. Claude Dussouillez

Le Maire indique que M. Claude Dussouillez, élu de 1977 à 2019 a consacré 42 années à la commune dont 36 années de Maire ce qui est assez exceptionnel.

En conséquence, le Maire annonce qu'il souhaite qu'une Médaille d'Honneur lui soit décernée. A l'unanimité, le Conseil approuve cette proposition.

La séance est levée à 21h40

Le Maire

